

SanoPlant® Bio Concentré

Acaricide, Insecticide



Insecticide biologique concentré à diluer, application par pulvérisation contre une grande variété de ravageurs sur de nombreuses cultures.

- › Contre les ravageurs et les chenilles
- › Pour légumes, fruits et plantes ornementales
- › Matières actives naturelles
- › Délai d'attente court pour les légumes



Cucurbitacées (concombre, courge, melon ...), Cultures florales et plantes vertes, Cyclamen, Céleri-branche, Céleri-pomme, Célerie, Côte de bette, Estragon, Fenouil bulbeux, Fines herbes, Fruits à pépins, Fève, Genévrier, Gerbera, Glaïeul, Géranium, Haricot nain, Haricot à rames, Haricots, Haricots non écosés, Haricots sans la cosse, Iris, Jacinthes, Kopfsalate, Laitue feuille de chêne, Laitue frisée, Laitue iceberg, Laitue iceberg, Laitue pommée, Laitue romaine, Laitue à tondre, Laurier-cerise, Liliacées (plantes ornementales), Livèche, Lollo rouge / vert, Marjolaine, Marronnier d'Inde, Maïs sucré, Melons, Mâche, rampo, doucette, Mélisse, Navet, Navet blanc, Navet de Brassica rapa, Navet à tondre, Néflier, Oeillet, Oignon (condiment), Oignon potager, Oignons, Oignons en botte, Origan, Panais, Pastèque, Persil, Persil à grosse racine, Piments, Pinacées (Pinaceae), Pissenlit, Poire melon, Poireau, Poirier/nashi, Pois, Pois non écosés, Pois écosés, Poivron, Poivron doux, Pomme, Pourpier, Pourpier maraîcher, Primevères, Prune/pruneau, Pâtisson, Radis de tous les mois, Radis long, Rave de Brassica rapa et B. napus, Rhododendron, Rhubarbe, Romanesco, Romarin, Rondini, Roquette, Rosiers, Rutabaga, Salades (Asteraceae), Salades Asia (Brassicaceae), Salades lactuca, Salsifis cultivé, Sapin bleu, Sapin de Nordmann, Sarriette, Sauge, Scorsonère, Spécialités de Lactuca, Spécialités de tomates, Thuyas/juniperus, Thym, Tomato cerise, Tomates, Tomates rondes en vrac, Tomates à grappes, Topinambour, Tulipe, Types de radicchio et cicorino, endive/chicorée witloof, Échalote, Épicéa commun, Épinard

Domaines d'application

Abricotier, Ail, Ail des ours, Aneth, Apiacées (Apiaceae), Arbres de Noël, Arbres et arbustes (hors forêt), Armoise commune, Artichaut, Asperge, Asperges blanches, Asperges vert, Aubergines, Azalée, Baby-Leaf (Asteraceae), Baby-Leaf (Brassicaceae), Baby-Leaf (Chenopodiaceae), Basilic, Batavia, Bette, Bette à tondre, Betteraves à salade, Bourrache, Brocoli, Buis, Bégonia, Cardon, Carottes, Carvi, Catalogna, Cerfeuil, Cerisier, Cerisier acide, Cerisier doux, Chardon bleu, Chicorée pain de sucre, Chicorée pommée et chicorée à feuilles, Chicorée scarole, chicorée frisée, Chou blanc, Chou chinois, Chou de Bruxelles, Chou de Chine, Chou de Milan, Chou frisé non pommé, Chou palmier, Chou rouge, Chou-fleur, Chou-rave/colrave, Choux, Choux développement de l'inflorescence, Choux pommés (chou rouge/blanc/de Milan), Choux à feuilles, Chrysanthème, Chénopodiacée (Chenopodiaceae), Ciboule, Ciboulette, Cima di rapa, Claytonia perfoliée, Coing, Concombre de serre, Concombre nostrano, Concombres, Conifères, Coqueret du Pérou (Physalis edulis), Cornichons, Cornouiller mâle, Courge d'ornement, Courges (écorce non comestible), Courges oléagineuses, Courges à peau comestible, Courgette, Cresson de fontaine, Cresson de jardin, Crosnes du Japon,

SanoPlant® Bio Concentré

Acaricide, Insecticide



Application

En générale: Pulvériser avec soin, en particulier sur la face inférieure des feuilles. Si besoin répéter le traitement 5 jours plus tard.

Fruits

Les pucerons du feuillage et les cheimatobies avec 25 ml/10 l d'eau dans les cultures d'abricotier, cerisier, fruits à pépins, prunier (pruneau / prune). Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10 m³/10 m².

Légumes

Les acariens tétranyques, les mouches blanches, les pucerons du feuillage et les thrips avec 15 ml/10 l d'eau, 2 traitements au maximum par culture, dans les cultures de bette, le chicorée witloof (chicorée endive), la cima di rapa, les choux, l'épinard, le cresson de fontaine, le cresson de jardin, les fines herbes, la mâche, la navet à tondre, le rampon, le roquette, le pourpier, les radis de tous les mois, les radis long, le raifort, la rave de Brassica rapa et B. napus, les salades (Asteraceae), les salades Asia (Brassicaceae) ainsi que contre les Pieridae dans cima di rapa, cresson de fontaine, cresson de jardin, navet à tondre, roquette, salades Asia (Brassicaceae).

Contre les acariens tétranyques, les mouches blanches, les pucerons du feuillage, et les thrips avec 25 ml/10 l d'eau dans les cultures d'ail, l'artichaut, l'asperge, la betterave à salade, le cardon, la carotte, le céleri, la concombre, le coqueret du Pérou, les courges (écorce non comestible), les courges à peau comestible, les courges oléagineuses, les crosnes du japon, l'échalote, le fenouil bulbeux, la fève, les haricots, le maïs sucré, les melons, l'oignon, le panais, la pastèque, le persil à grosse racine, la poire, le poivron, le melon, le poireau, les pois, le rhubarbe, la scorsonère, la tomate, le topinambour ainsi que contre les Pieridae dans choux, radis de tous les mois, radis long, raifort, rave de Brassica rapa et B. napus et dans les aubergines contre le doryphore.

Plantes ornementales

En serre: contre les acariens tétranyques, les chenilles défoliatrices, les mouches blanches, les pucerons du feuillage et les thrips avec 30 ml/10 l d'eau dans les cultures des arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes ainsi que le rosier.

En serre / pleine terre: Contre la pyrale du buis avec 50 ml/10 l d'eau dans buis (Buxus) en plein champ et en serre comme traitement au pulvérisateur à dos ou à main.

Période d'application

janvier – décembre

Effet

SanoPlant Bio Concentré est un insecticide avec action par contact. Son effet initial rapide se constate par une nette excitation des insectes dont les mouvements commencent à être désordonnés, ils sont ensuite paralysés et meurent. Les résidus de SanoPlant Bio Concentré sont inférieurs au seuil de tolérance officiel dès 24 heures après le traitement

A noter

Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.

Protection des utilisateurs: Préparation de la bouillie: porter les lunettes de sécurité ou une visière. Dangereux pour les abeilles: Pulvérisation uniquement le soir, en dehors de la période de vol des abeilles sur les plantes en fleur ou exsudant du miellat (p.ex. cultures, enherbement, adventices, cultures environnantes, haies) ou dans des serres fermées, pour autant que des pollinisateurs ne soient pas présents.

Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 100 m (fruits), 50 m (aubergine, bûis, concombre, poivron, tomate), 20 m (autres légumes) und 6 m (bette, cima di rapa, chicorée witloof (chicorée-endive), cresson de fontaine, cresson de jardin, épinard, fines herbes, navet à tondre, mâche, pourpier, rampon, roquette, salades (Asteraceae), salades Asia (Brassicaceae) par rapport aux eaux de surface.

Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

La réutilisation de l'emballage est interdite.



Danger

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Provoque des lésions oculaires graves. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. Mettre les récipients vidés et nettoyés à la déchetterie. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de ventes de ces produits. Dangereux pour les abeilles. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Contenu

2,5 % (21,5 g/l) pyréthrinés, huile minérale blanche (pétrole) (CAS 8042-47-5), dodécylbenzène sulfonât de calcium (CAS 26264-06-2)

Numéro d'agrément

W-7376

SanoPlant® Bio Concentré

Acaricide, Insecticide



Dimensions des emballages



Füllmenge:
250 ml, pour 20–67 l de bouillie

Artikel-Nummer:
208135

EAN:
7640185981355



Füllmenge:
250 ml, für 50–167 l Spritzbrühe

Artikel-Nummer:
208137

EAN:
7640185981379

SanoPlant® Bio Concentré

Acaricide, Insecticide



Agit sur les dommages suivants

Acariens



Chenilles défoliatrices



Doryphores



Mouche blanche du chou



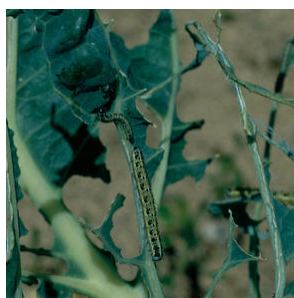
Mouches blanches



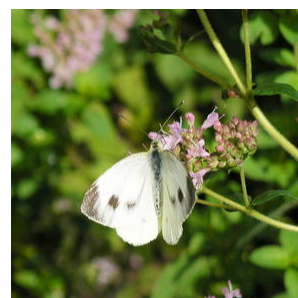
Pieridae



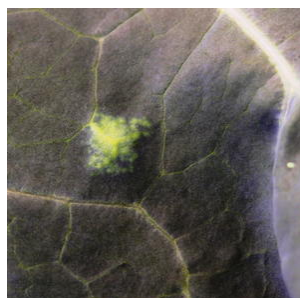
Piérides du chou



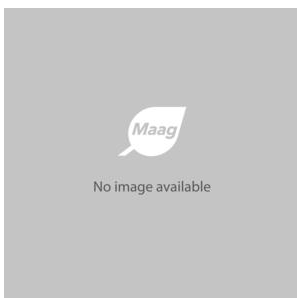
Piérides du chou



Puceron cendré du chou



Puceron cendré du poirier



Puceron cendré du pommier



Pucerons (Aphididae)



Pucerons de l'épicéa



Pucerons de l'épicéa



Pucerons des galls rouges



Pucerons lanigères



SanoPlant[®] Bio Concentré

Acaricide, Insecticide



Pucerons noirs des fèves



Pyrale du buis



Thrips



Thrips du pois

